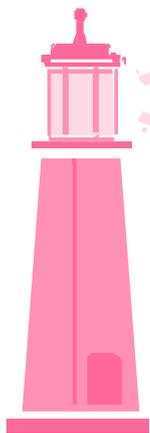


L'AVENIR AUTREMENT

PLOUDALMEZEAU



N°20 Septembre 2010

VENEZ nous REJOINDRE et nous LIRE sur le WEB
www.osons-ploudalmezeau.fr

CELA SUFFIT, LES CHOSES DOIVENT ETRE DITES !

CHOIX de POLITIQUE LOCALE ?

Faire de la Politique y compris au niveau communal c'est d'abord et avant tout effectuer des choix, insuffler une dynamique pour le bien être des administrés.

A Ploudalmézeau, deux exemples récents nous laissent perplexes :

1- **L'Office du Tourisme** : Jusqu'au 01/01/2009 existait à Ploudalmézeau un office intercommunal (cantonal) financé par l'ensemble des communes adhérentes. La commune de Ploudalmézeau, commune chef lieu de canton siège dudit office, apportait le bâtiment et une subvention annuelle de 15000 euros. Suite au choix de Mme la Députée –Maire de créer un office communal, les charges pour la commune sont désormais les suivantes : le bâtiment est toujours fourni, les crédits de fonctionnement sont portés de 15 000 à 45 000 Euros sans compter la proratisation du temps de travail du directeur du centre culturel en charge de l'activité Tourisme. Au terme de sa première saison touristique, quelle plus-value le nouvel office nous a-t-il apporté pour les 30 000 Euros de dépenses supplémentaires ? 4 pots d'accueil financés par les commerçants et la fermeture de l'Ancre An Eor les 14 juillet et 15 aout, jours où la foule se déverse sur le port de Portsall.

C'est leur première année nous dira-t-on; laissez les se roder ! Il n'en demeure pas moins que sauf retour à l'intercommunalité, la charge supplémentaire pour les ploudalméziens sera au minimum de 30 000 Euros pour chaque année à venir pour un résultat.....

Alors que représentent 30 000 Euros par an ? Un emploi d'éducateur pour les jeunes ? Dans un autre domaine, 30 000 Euros par an ne représentent jamais que 450 000 Euros sur 15 ans soit à peu près l'aménagement de la rue du Coum à Portsall !

Chacun est à même de tirer ses conclusions de la manière dont sont utilisés ici les deniers publics !

LES ÉLUS

René PELLEAU

rene.pelleau@laposte.net

Marie-Thérèse Le Hir

mariethereselehir@wanadoo.fr

Anne-Marie KERMORGANT,

kermorgant@wanadoo.fr

André JUGAN,

andre.jugan@wanadoo.fr

Une permanence a lieu le 1^{er} samedi de chaque mois de 14h00 à 15h00 à l'ancienne mairie, 1^{er} étage.

Notre association rassemblant plusieurs sensibilités de gauche a pour but d'intéresser, d'informer et de former tous les habitants de Ploudalmézeau – Portsall à la vie de la commune et à sa gestion.

Adresse mèl : contact@osons-ploudalmezeau.fr

Président : P.Pélissard, Vice-Prés. : G. Moal

Très.: M.H. Thomas

Secrét. : C. Pondaven

2- La halle multifonctions :

Quelle ne fut notre surprise en début d'année de découvrir le nouveau projet de la municipalité : la halle multifonctions destinée à remplacer l'ancien centre Leclerc rue Amédée Le Meur. Nous n'en avons jamais entendu parler, et tout d'un coup, Pffffuuuutttttt ! Comme d'un coup de baguette magique, la magicienne en chef nous sort de son chapeau la halle à 1,1 million d'Euros. Intrigués, en conseil, la question de l'utilisation de cette halle fut posée ; la magicienne nous répondit en badinant, des fest-noz, des fest-deiz, des foires à la brocante, des vides greniers. Soit, mais n'oublions tout de même pas qu'une année compte 365 jours et que construire un tel bâtiment pour danser et déballer, cela fait cher. Plus sérieusement, Mr le 1^{er} adjoint devait nous annoncer en commission bâtiments que cette halle allait aussi être utilisée par les scolaires. Maintenant la question du choix politique de l'investissement se pose :

Le centre Leclerc a été acquis par nos deniers en 2002. Pour la somme de **250 000** Euros. Cette acquisition n'est aujourd'hui pas totalement payée, il reste en cours un emprunt de **146 000** Euros. Nous allons démolir cette bâtisse. Le prix de revient sera majoré encore du coût de la démolition.

N'avons-nous pas surpayé cette acquisition, s'il s'agissait d'acquérir en réalité un terrain nu ?

La halle multifonctions que Mme la Député-maire souhaite construire à cet emplacement après la démolition a-t-elle une véritable justification ? Est elle indispensable réellement ? Par ces temps de crise, ne serait-il pas possible de trouver pour les activités qu'elle souhaite y installer, des synergies avec les autres bâtiments qui restent en état : Arcadie, salles polyvalentes..... Sommes-nous si riches ? Si tel est le cas ce n'est pas se gargariser de ne pas augmenter les impôts qu'il faut faire, c'est les diminuer !!!!!

Sur le choix politique, des questions de « priorisation » des investissements se posent.

Chacun d'entre nous en se déplaçant sur le territoire communal :

- ne peut que pester en constatant la lenteur d'exécution du programme de rénovation du bourg. En 2014, de nouvelles élections auront lieu, cela sera-t-il encore le programme de la majorité après l'avoir été en 2001 puis 2008 ?

- ne peut que se lamenter de l'état de la route menant de Kéruscat à Ant Er Hent comme de celui de bien des routes de Portsall à proximité immédiate du port.

- ne peut que regretter l'état de l'école de Ridiny ou celui de l'ancienne mairie face à l'église.

Tous ces CHOIX résultent de décisions ! Sont-ils pertinents ? Des alternatives existent !

Animations estivales

Les vacances d'été ont été favorables aux animations en tous genres sur le territoire d'Iroise et d'ailleurs. Les bagadous et les cercles, les manifestations musicales, les expositions de peinture et sculpture, l'artisanat d'art, sans oublier les produits de bouche du pays ont ravi touristes et locaux. A Ploudalmézeau et Portsall, les rues ont été privées de banderoles attrayantes et aucune musique n'a été entendue.

Excepté un vendredi

L'animation a été faite par 2 camions de pompiers et une ambulance !!!

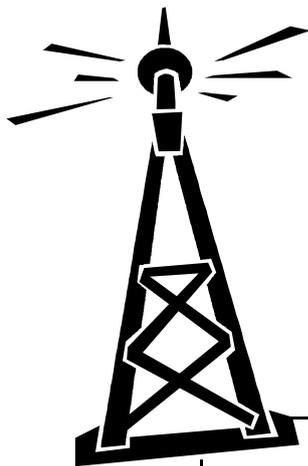
Un exercice de sécurité à l'heure du marché. Belle animation !!!

La dernière en date, c'est l'exposition de trois peintres, connues de la commune, sous le hangar du Moulin Neuf !

L'Arcadie et l'Ancre an Eor ont été réservées pour les deux mois de la saison estivale pour deux artistes.

Espérons que l'an prochain, des progrès seront réalisés pour favoriser le tourisme et mettre en valeur notre commune compte tenu du coût du nouvel office communal !!!

Antennes relais – École François Mitterrand



Beaucoup de scientifiques sont inquiets des effets sur la santé des antennes de téléphonie mobile. Les enfants sont les plus vulnérables.

Il est préconisé de ne pas dépasser 0,6 V/m.

Lors des conseils municipaux du 14 mai 2009 et du 14 avril 2010 nous avons tenté de convaincre sur la nécessité de trouver une solution concernant l'antenne près de l'école F. Mitterrand. A notre demande, des mesures ont été réalisées.

Lieux	Mesure
Devant portail de l'école F. Mitterrand	0,33 V/m
Devant portail du collège E. Quéau	0,71 V/m
Quand on s'éloigne : devant le n° 38 rue de l'Iroise	1,01 V/m

Compte tenu du fait que l'étude a été financée par la société Bouygues, nous ne pouvons qu'émettre des réserves vis-à-vis des résultats qui ont été réalisés à 11h (heure de faible utilisation des téléphones mobiles).

Pour le Maire, les mesures sont très inférieures au seuil réglementaire. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter... Très bien. Mais Il faut savoir que la réglementation actuelle a été contestée par différentes associations. Alors pourquoi prendre des risques avec nos enfants. Il y a 2 antennes sur Ploudalmézeau. L'une est a coté d'une école, d'un collège, d'une médiathèque et d'un complexe sportif ... Bel emplacement !!!

Pour nous : la municipalité doit faire mesurer la puissance émise régulièrement par l'intermédiaire d'un expert indépendant choisi par la commune et étudier la possibilité de déplacer l'antenne en assurant par le même coup une meilleure couverture du territoire.

La TOCADE

Ici aussi, pas d'opinion : « Ni pour ni contre, bien au contraire »

Tant les habitants du bourg que les élus ne connaissent toujours pas l'opinion du premier magistrat de la commune au sujet de la réouverture de la discothèque. En conseil, la dernière fois que la question fut posée, un « Je croyais avoir été assez claire ! » fut la réponse. A nous sans doute de deviner que tant que le dossier n'est pas sur son bureau, elle ne peut avoir d'opinion. Pour nous, une discothèque n'a plus sa place en agglomération aujourd'hui. A bon entendeur !

Algues vertes... + 30% en 2009 et x 2 en 2010 !! Et en 2027 ?



Télégramme du 19 juin 2010 :

« Six tracteurs ont permis de récolter, en une journée, plus du double des algues collectées l'an passé. »

Ploudal info du 4 juillet 2009 :

« La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles, petits et grands, qui se sont mobilisés pour ramasser les algues vertes dans le port le mercredi 24 juin. Cette opération réalisée pour la deuxième année consécutive a été un franc succès tant pour les quantités d'algues collectées (en progrès de 30% par rapport l'an dernier) que pour la convivialité de cette journée. »

Septembre 2008 : on nous écrivait déjà...

« Lecteur attentif de votre bulletin d'information, je vous félicite pour la clarté de vos présentations qui à mon sens est en partie due à leur sobriété. J'apprécie leur côté "informatif" et non polémique qui pousse à la réflexion. La qualité écologique du domaine côtier m'intéresse. J'ai particulièrement apprécié le document relatif à la qualité de l'eau. La question est vaste et demande de la réflexion. Il est clair qu'un suivi pluriannuel serait une très bonne chose. On dit souvent que le développement des ulves et autres algues vertes est corrélé à une montée en température. Cet été minable montre bien que l'une des causes premières reste le flux d'éléments nutritifs (azote ET phosphore) apporté par les importantes précipitations de l'été.

Alors je me pose la question de l'intérêt de cette collecte organisée en début de saison ? Efficacité réelle ou coup médiatique participatif "écocitoyen"? Pour ma part je me suis abstenu car il me semble plus raisonnable de commencer par combattre les causes plutôt que les effets. Mais avons-nous des données sur les quantités d'éléments minéraux qui se déversent dans le port de Portsall, sur les flux temporels d'abondance des communautés microbiennes dans les ruisseaux qui se jettent au niveau des plages de la commune ou des communes voisines ? »

de quoi s'inquiéter... Mais, me direz-vous ? Il y a bien un organisme qui s'occupe du problème...

Et bien oui ! LE SAGE DU BAS LEON s'en occupe ! Des réunions sont organisées avec tous les acteurs (professionnels, élus, consommateurs, associations,...). Même que notre Maire préside l'une des 3 commissions ! Nous en sommes à l'état des lieux provisoire... Les recommandations du Sage ne seront mises en œuvre qu'en janvier 2014.

2014 ?! Mais... Et la loi européenne sur l'eau ?? Ne doit-on pas atteindre un bon état écologique des eaux pour 2015 !!

Ah mais non M'sieur Osons !! Il y a une tolérance. La loi prévoit des reports jusqu'à 2021 et même 2027 dans certains cas...

A propos, quel âge aurez-vous en 2027 ?

Actualité jeunesse

L'actualité de la jeunesse est bien triste en ce moment, mais rassurez-vous il y a toujours des solutions :

- Agressions dans les écoles : créer des brigades d'interventions rapide avec quelques gars bien costauds qui feront le tour des bahuts du coin pour bien faire passer le message « la violence c'est pas bien, et si on vous attrape..... ». Combattre le mal par le mal c'est cela, non ?

- Apéros géants grâce à Facebook : les jeunes sont des alcooliques, il faut interdire la soirée et faire sortir les CRS. (Et pourquoi ne pas interdire Facebook ? Ca a l'air bizarre ce truc.) C'est un peu extrême comme moyen de socialisation, mais il vaut mieux envoyer des éducateurs plutôt que des CRS, non ?

- Violences en tous genres : Installation de caméras de surveillance. Pas question de faire de la prévention, il suffira de constater le délit et hop en cabane ! Espérons que le fabricant des caméras est français, cela fera au moins du travail dans nos usines, non ?

Les jeunes sont donc une population non pas désespérée, mais désespérante !!!

Mais, Pardon ? Que se passe-t-il chez vous ?

Des jeunes montent des actions de financement pour aller ensemble en vacances. (Centre social de Bellevue à Brest). Des jeunes réfléchissent ensemble pour développer l'estime de soi et la confiance en soi. (Centre socioculturel Agora Guilers). Des jeunes réalisent d'eux même un nettoyage de plage. (Maison pour tous de Plouzané). Réalisation d'un film entre les aînés du Club des Bruyères et dix-sept adolescents, âgés de 12 à 17 ans, pour transmettre la mémoire des anciens à la jeune génération. (Relais jeunes Porspoder – Lanildut)

Attendez, stop !! Vous avez une recette miracle ? Un druide qui connaît une potion magique ? Un élixir qui rend les jeunes ouverts, polis, osons le mot : « CITOYENS » !!!!

Non, tous ces jeunes sont « accompagnés » par des adultes professionnels du secteur, animateurs ou éducateurs. Ouah !!! Vous êtes trop forts! Non c'est du simple bon sens en matière d'éducation!

Bon tant pis encore pour les jeunes de Ploudalmézeau et Portsall. L'embauche d'un animateur jeunesse n'est pas budgétisée... A moins que ce ne soit la prochaine mission du policier municipal...

Ah ben il n'y en n'a pas non plus. Bon alors espérons qu'il y aura des adultes à la Tocade si elle réouvre !!!

KERLANOU 2010

11 H30 la messe est dite. Le soleil est revenu à Kerlanou. Les habitués du pardon attendent, comme d'habitude, le « Lamm Sant Alar » précédé de la traditionnelle bénédiction. Les chevaux, bride retenue par les cavaliers, piaffent d'impatience...

A ce moment, une visite inattendue, inhabituelle même nous est donnée par surcroît. Est-ce la cerise sur le gâteau ?

Madame le Maire apparaît. Elle dit bonjour à l'un, donne un bisou à l'autre, s'avance vers l'autel et s'empare du micro. Le prêtre surpris, attend !

Quelle bonne nouvelle va-t-elle annoncer au quartier ? Est-il indispensable de troubler l'assemblée dominicale ?

Aux premiers mots le soufflé retombe : Un intermède sentant le « réchauffé » nous est servi. Nouvelles du quartier d'hier et d'aujourd'hui se mêlent et s'entrechoquent. L'Office municipal de Tourisme s'invite même à la cérémonie religieuse ! Des fidèles déroutés ou abasourdis demeurent sans voix... Ma voisine de droite me dit à l'oreille : « Je ne sais pas si c'est bien de faire ça ici... »

Troublant mélange des genres : religion, tourisme, politique... Le peuple « d'en bas » sera-t-il dupe de l'opération « pub ? » Le pardon se poursuit. Le prêtre dit la prière avant le « Lamm ».

Les cavaliers se présentent à la bénédiction. Face au prêtre, l'un d'eux en signe de respect retire sa bombe. Cérémonie achevée, je pense à mon grand père qui me dit souvent : « Qui trop embrasse mal étreint ».

Au fait, où est passée l'invitée surprise ???? Elle est déjà repartie à la pêche ... aux voix !

PENSEE

Quelle pitié que les politiques qui ne regardent pas en haut et se croient assez forts pour gouverner le monde avec des écus de cinq francs et des gendarmes !

J.B.H LACORDAIRE 1802-1861

Scission : que fait le maire ?

Les membres de l'association « Une Commune à Portsall » ont repris leur activité et envisagent de relancer une opération similaire à celle que nous avons vécue pendant 9 ans pour se solder par la décision préfectorale que nous connaissons tous : pas de modifications des limites de la commune et donc pas de création de commune à Portsall !

Les derniers mois furent pénibles à vivre pour l'ensemble de la population à travers les prises de positions extrêmes, les invectives voire les menaces de plaintes !

Désormais les habitants de la commune étaient en droit de retrouver une situation sereine, apaisée, moins passionnelle. Or il n'en est rien semble-t-il car l'abcès n'est toujours pas crevé.

Nous voilà repartis pour un second tour sous le regard incrédule et railleur de tous nos voisins.

Il est vrai que la situation tourne au ridicule ! Changer les limites du projet sous prétexte qu'une partie de la population concernée par le projet initial enterrait ses morts à Ploudalmézeau relève de l'irréalisme ! Une nouvelle procédure risquerait de durer à nouveau au minimum 4 ou 5 ans dans le cas improbable où le Préfet l'accepterait alors que la population vient de se prononcer !

« Faut arrêter les conneries » comme disent les jeunes !

Si nous disons qu'il serait absurde et dévastateur de relancer la démarche nous pensons que **l'attitude du maire est tout autant irresponsable !**

L'ambiance de la commune est délétère. Une grande majorité de la population attend le consensus. Et pendant ce temps, malgré les recommandations des commissions d'enquête et consultative, madame le maire se tait ! Elle a la tête dans le sable ! Pas un mot, pas un geste d'apaisement ; comme si rien ne s'était passé !!

- Mais qui plus qu'un maire doit avoir un discours fort, une action mobilisatrice et montrer la voie dans de telles circonstances ?
- Quelle position plus que celle du maire permet de faire une analyse des événements, de proposer à ses administrés de tirer des conclusions de l'enquête et de faire une synthèse de l'enquête publique et des travaux de la commission consultative ?

Aucun commentaire, même pas en séance du Conseil Municipal !!!

Il est bien sûr plus facile et plus confortable de s'isoler au sein d'un cercle restreint qui vous dit ce que vous voulez entendre plutôt que d'affronter les réalités.

Il est plus facile de tenir des discours vides de sens et de jouer à chaque occasion l'effarouchée et la victime permanente.

Les conclusions de l'enquête comme celle de la commission donnent des recommandations, des éléments de nature à trouver un consensus, en tous cas de le rechercher, pour repartir d'un bon pied.

Encore faut-il avoir envie de les lire, de les écouter, de s'en servir !

Le temps est venu de construire pour la commune un avenir pacifié et respectueux de chacun.

Nous l'attendons, nous l'espérons et nous le ferons !

ENEZ nous REJOINDRE et nous LIRE sur le WEB :

www.osons-ploudalmezeau.fr

Ce numéro est rédigé et financé par les élus et les membres de "l'Avenir autrement", association loi 1901. Si vous êtes intéressés par la parution de ce journal, vous pouvez nous retourner le coupon ci-dessous en nous indiquant la formule choisie chez la trésorière :

Association "l'Avenir Autrement" - Chez Marie-Hélène Thomas - 4, chemin des amers - 29830 Ploudalmézeau



Madame, Mademoiselle, Monsieur :(facultatif)

Adresse, code postal, commune :

Souhaite

Soutenir le journal : 10 €/an

Soutenir le journal et adhérer à l'association "l'Avenir Autrement" : 10 €/an